

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Gare de Paris Saint Lazare

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'une réserve déportée.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DE L'EMPLACEMENT ET CARACTERISTIQUES GENERALES

Une réserve déportée en gare de Paris Saint Lazare

Descriptif de l'emplacement : une réserve déportée d'environ 17,39 m² située en voie de desserte intérieure derrière la zone de tri au niveau rue de la gare.

Il s'agit d'une réserve sèche disposant uniquement de luminaires fonctionnels. Pas de possibilité de branchement d'équipements froids, pas d'arrivée ni évacuation d'eau.

Durée de l'occupation : en fonction de la date de la fin de contrat de l'occupant qui occupe un emplacement à usage commercial en gare de Paris Saint-Lazare qui remportera cette mise en concurrence.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Cette procédure de sélection préalable n'est ouverte qu'aux occupants qui bénéficient d'une convention d'occupation non constitutive de droits réels en gare de Paris Saint Lazare pour l'occupation d'un emplacement à usage commercial en cours d'exécution.

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des emplacements seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **09/06/2023 à 17h00.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions,



qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **09/07/2023 à 17h00.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **Septembre 2023**